



Prix distinction

Proposition de procédure de mise en candidature

1. Nom du prix :
 - Prix distinction Nicole Denis

2. Fréquence :
 - Processus aux deux ans : appel de mise en candidature à l'AGA du printemps et remise du prix à l'assemblée de l'automne

3. Récompense :
 - Trophée et certificat
 - Une année d'abonnement à l'AIISQ gratuit
 - Cadeau de \$100.00
 - Annonce sur notre site internet et dans le l'Avancée

4. Critères de désignation :
 - Stomothérapeute, membre de l'AIISQ
 - Lettre de mise en candidature justifiant la proposition avec description du parcours professionnel
 - Signatures d'appui (2 membres)

5. Critères pour le prix distinction:

À partir d'une grille pré établie, les critères suivants seront évalués. Le meilleur pointage sera le gagnant.

10 Critères : chacun coté sur 10

- Évolution professionnelle remarquable ayant un impact significatif sur la pratique de la spécialité.
- Source d'inspiration, sert de modèle à ses membres
- Réalisations professionnelles novatrices et reconnues par ses pairs
- Engagement dans des activités professionnelles provincial, régional et internationale
- Implication communautaire,
- Rayonnement pour la spécialité
- Excellence des soins : qualité en lien avec les valeurs professionnelles infirmières (compétences, relation avec les autres intervenants, la clientèle)
- Leadership : implication dans des dossiers ou le rôle de la stomothérapeute fut un atout majeur
- Enseignement et relève (formations, implication, préceptorat, ..)
- Publication d'écrits pertinents à notre spécialité

6. Comité de sélection : analyser les demandes et détermine un gagnant

- Un membre de l'exécutif, une conseillère académique et un membre de l'assemblée
- Tous choisis au hasard lors de l'appel de mise en candidature à l'AGA du printemps